

Philippe GEORGES
Maire du VAL D'OCRE
06 77 09 34 21

St Aubin Château Neuf, le 6 juin 2017

Madame Hélène DELORME
Présidente-déléguée
Maisons Paysannes de l'Yonne
1 rue de la Croix Saint-Germain
89 130 TOUCY

Objet : Dénonciation convention Pigeonnier du Moulin du Berceau

Madame la Présidente,

Lors de la session ordinaire du vendredi 2 juin 2017, le conseil municipal, saisi de la question de consentir un bail emphytéotique à Maisons Paysannes de L'Yonne pour le Pigeonnier du Moulin du Berceau de Saint-Aubin Château Neuf, a décidé :

- De ne pas donner une suite favorable à un éventuel d'un bail emphytéotique.
- De dénoncer la convention signée en 2013 par laquelle, la commune mettait à disposition de l'Association Maisons Paysannes de L'Yonne le-dit pigeonnier, considérant que le projet consistant en sa restauration n'avait pas reçu de commencement d'exécution.
- D'informer la délégation de la Fondation du Patrimoine Bourgogne Franche-Comté de l'abandon du projet de restauration
- De valider le projet d'aménagement du pigeonnier présenté par la commission communale des Travaux.

La convention qui lie votre Association et la Commune prendra fin dès réception de votre accord et au plus tard à la date anniversaire de sa signature d'octobre 2017 (non-reconduction).

Je reste à votre disposition pour tout renseignement que vous jugerez utile et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Maire,

Philippe GEORGES

